

## Monsieur Christian Topalov

## Réalistes, nominalistes et conventions statistiques

In: Genèses, 9, 1992. pp. 114-119.

## Citer ce document / Cite this document :

Topalov Christian. Réalistes, nominalistes et conventions statistiques. In: Genèses, 9, 1992. pp. 114-119.

doi: 10.3406/genes.1992.1143

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/genes\_1155-3219\_1992\_num\_9\_1\_1143



## Réalistes, nominalistes et conventions statistiques

Christian Topalov



- Olivier Marchand, Claude Thélot, Deux siècles de ravail en France. Population active et structure sociale, durée et productivité du travail, Paris, INSEE, 1991.
- 2. Statistique de la France, Résultats généraux du dénombrement de 1866, Strasbourg, Imprimerie administrative de Vve Berger-Levrault, 1869, p. XLII (souligné dans le texte). Seuls les domestiques restent "recensés en bloc, eux et leur famille" (ibid.). Cette définition sera reprise, à d'infimes variations près, par chaque recensement jusqu'en 1891. En 1866, néanmoins, le lexique utilisé pour désigner ces deux ensembles est encore hésitant: on trouve indifféremment "vrais titulaires des professions" ou "population agissante", "population productive" et "population improductive" et, pour ce qui concerne l'industrie, "producteurs" (op. cit., p. LII, LII, LVI, LI et LVII). C'est seulement en 1876 qu'apparaissent les termes de "population active" et "inactive" (Statistique de la France, Résultats généraux du dénombrement de 1876, Paris, Imprimerie nationale, 1878, p. 1).
- 3. Ministère du commerce [...], Résultats statistiques du recensement des industries et professions (dénombrement général de la population du 29 mars 1896), Paris, Imprimerie nationale, vol. 4, 1901, p. XIII.
- 4. Op. cit., vol. 1, 1899, p. 8.
- 5. Statistique générale de la France, Résultats statistiques du recensement général de la population effectué le 4 mars 1906, Paris, Imprimerie nationale, t. 1, 3° partie, p. 42.

L'travail d'Olivier Marchand et Claude Thélot<sup>1</sup> n'est pas nouveau, mais il reste fondamental : est-il légitime d'appliquer au passé les catégories de représentation du présent ? On peut aussi le formuler autrement : pourquoi cet irrépressible besoin de le faire, quoi qu'il en soit des objections ? peut-on, d'ailleurs, y échapper ? et, si c'est inévitable, quel en est le prix ?

Ces questions sont nécessairement posées ou, du moins, résolues - par toute enquête historique. Elles sont particulièrement vives dans celle-ci, parce qu'elle utilise un langage, celui du nombre, et qu'elle porte sur un objet, le travail, dont l'historiographie récente s'est attachée à mettre en lumière la variabilité des formes au cours du temps. C'est pourquoi, aujourd'hui, l'entreprise de Marchand et Thélot constitue, sur toutes ces questions, une sorte d'experimentum crucis. Il ne s'agit en effet pas moins que de postuler comme possible l'utilisation rétroactive sur deux siècles de notre définition moderne du travail et de notre usage moderne du nombre. Cette décision audacieuse écarte d'un revers de main agacé les acquis critiques d'une décennie ou deux de recherches et signale la solidité inébranlable d'un positivisme qui doit bien avoir quelque raison pour pouvoir être si aisément restauré.

Ce n'est pas le lieu ici de rendre compte de la variabilité des conventions statistiques qui ont défini depuis le siècle dernier la «population active» dans les recensements français. Tout le monde admet le fait, et nos auteurs entendent précisément surmonter les difficultés qui en résultent. Il est cependant possible de poser la question autrement, en regardant ces variations de définition et de méthode non comme des obstacles mais comme des indices.

L'émergence de la catégorie statistique de «population active» est, en France, relativement tardive (1866) et plus encore l'adoption d'une définition «moderne» de celle-ci (1896).

Le choix de l'individu comme unité et le traitement uniforme de tous les individus dans les comptages, la définition de la profession comme statut social ou comme activité rémunérée, l'élaboration d'une nomenclature professionnelle et les diverses inclusions et exclusions que ceci implique à ses marges, enfin la partition de la population totale en deux ensembles exclusifs et complémentaires, toutes ces opérations sont des constructions éminemment historiques. Les principaux moments en sont connus: 1851, premier dénombrement à comporter une question sur la «profession» des individus - qui va disparaître en 1856 et 1861, avec l'adoption d'une perspective familialiste radicale conduisant à ne prendre en compte que la profession des «chefs de famille» ; 1866, première apparition de la notion de population active, avec le retour au relevé individuel et l'introduction. au sein même de tableaux construits par familles, d'une distinction entre ceux «qui exercent directement une profession donnée» et ceux «qui sont à la charge des premiers»<sup>2</sup>; 1866-1876, exclusion progressive des catégories résiduelles de la nomenclature professionnelle; enfin, 1896, adoption d'une perspective individualiste et d'une définition de la population active dont le principe de base ne sera pas modifié jusqu'à nos jours.

Ces évolutions ne sont pas simple affaire de présentation. Elles accompagnent l'élaboration, sur un demi-siècle, de cette notion de «population active» qui nous paraît aujourd'hui naturelle. C'est pourtant en 1896 seulement que la décision fondamentale est prise : «la statistique ne porte que sur des professions rémunérées³», lesquelles impliquent «l'idée de travail économique, accompli en vue d'un échange⁴». Et, plus nettement encore, en 1906 : «on n'a considéré comme personnes actives que les personnes exerçant une profession rémunérée⁵». Auparavant, la notion statistique de profession ne coïncidait nullement avec notre représentation moderne

du travail comme activité individuelle dont l'exercice procure une rémunération, soit par la vente de biens ou services, soit par la perception d'un salaire. La nouvelle définition témoigne d'un bouleversement de l'image statistique du travail.

Avant 1896, puisqu'il ne s'agissait pas du travail moderne, de quoi parlaient les statisticiens? Quels effets les conventions d'alors avaient-elles sur leurs comptages? Et, question autrement plus difficile, quels rapports pouvaient avoir ces représentations administratives et savantes avec la «réalité sociale» du temps ou, du moins, ses diverses représentations communes?

L'idée que la population se divise en une partie productive et une autre improductive est tôt énoncée par l'économie politique, même si le principe de cette partition a plusieurs fois changé depuis les physiocrates. Si les statisticiens ont si longtemps hésité sur une telle distinction, cela tient pour une part à la diversité des objectifs possibles d'un recensement des professions, en même temps qu'aux conflits qui traversaient les représentations du travail, des statuts sociaux, des rapports entre l'individu et la famille. Une étude attentive des statistiques professionnelles françaises du XIXe siècle suggère en effet que la variabilité des conventions statistiques n'est pas arbitraire et que l'on peut tenter d'en rendre compte en examinant à la fois les logiques propres aux représentations des statisticiens et les enjeux sociaux de celles-ci.

S'en tenir là, toutefois, ne nous fait pas beaucoup avancer sur la question qui nous occupe ici. En effet, convention pour convention, pourquoi ne pas s'en tenir aux nôtres, ce qui a au moins pour avantage de se faire comprendre des seuls interlocuteurs qui valent, nos contemporains?

Le problème change d'aspect si l'on fait l'hypothèse d'une sorte d'adéquation entre les constructions statistiques anciennes et la

 $\blacktriangleright \blacktriangleright \blacktriangleright$ 

- 6. Pierre Bourdieu et al., *Travail et travailleurs en Algérie*, Paris-La Haye, Mouton, 1963, p. 51-52, 298-302.
- 7. On pourrait montrer la récurrence, chez les statisticiens du XIX<sup>e</sup> siècle eux-mêmes, de malentendus rétrospectifs du même type. Ainsi chez Lucien March, qui présume, de façon erronée, la pertinence dans les recensements antérieurs de la catégorie de "chômeur" élaborée en 1896 (op. cit., vol. 4, 1901, p. xiv.)
- 8. Journal of the Royal Statistical Society, vol. 75, n° 8, July 1912, p. 791-822. Discussion, p. 822-829.
- 9. "The Measurement...", op. cit., p. 791.
- 10. Proportions d'ouvriers syndiqués percevant des secours de chômage, effectifs salariés, et même appréciations qualitatives obtenues par enquête sur les situations locales du marché du travail.
- 11. "The Measurement...", discussion, op. cit., p. 825-826.

«réalité» dont elles faisaient état. Ce qui impliquerait, bien entendu, l'inadéquation des nôtres à cette même réalité. Pour discuter ce point, il faudrait évidemment quitter les statistiques pour approcher par d'autres voies les phénomènes qu'elles prétendent mesurer. On peut cependant relever, à l'intérieur du discours statistique lui-même, les indices qu'il nous donne de pratiques sociales et de représentations communes de l'époque, tantôt parce qu'il s'y heurte, tantôt parce qu'il leur prête forme. L'exercice peut être entrepris, par exemple, à propos des solutions données par les statistiques professionnelles aux problèmes de la polyactivité, de la «profession» des femmes, de la classification des enfants et des vieillards, ou à celui des catégories résiduelles -notamment celle des «gens sans place».

L'examen des conventions adoptées sur tous ces points, et des difficultés rencontrées dans leur mise en œuvre, suffirait presque pour montrer que le travail, dans l'agriculture certes, mais aussi dans les villes du XIX<sup>e</sup> siècle, n'était pas ce qu'il est devenu ensuite et que les catégories statistiques de 1896 ont formalisé, anticipant d'ailleurs largement sur la réalité sociale du temps. Attribuer une «profession» à un individu impliquait en effet une distinction nette de l'activité et de l'inactivité, du travail et du non travail, qui n'avait rien d'universel dans les sociétés où le statut social était un principe déterminant de constitution des identités, où de nombreuses activités économiques étaient largement exercées dans le cadre domestique, où les frontières du salariat et du travail indépendant étaient souvent très indécises, et où ni le temps ni l'espace du travail n'étaient nettement délimités. Les catégories descriptives conçues par la suite pour le monde des usines et des bureaux ne valent pas pour ceux de la campagne, des ateliers et des petits métiers. Cette observation, au demeurant fort banale, s'applique aussi bien aujourd'hui à de nombreuses sociétés de la

«périphérie». Pierre Bourdieu, par exemple, la faisait déjà il y a trente ans en rendant compte des embarras rencontrés lors d'une enquête sur *Travail et travailleurs en Algérie*<sup>6</sup>.

Dénombrer des travailleurs du XIXe siècle à partir de nos définitions d'aujourd'hui ne permet donc nullement de décrire la réalité d'alors ou, du moins, l'ensemble de celle-ci. A fortiori, de mesurer des temps de travail ou d'opérer des classifications sociales. Décider de le faire malgré tout, en postulant la validité rétrospective des catégories actuelles de l'analyse économique telle qu'on la pratique à l'INSEE, c'est créer un objet fictif. On peut décider de le faire, mais il est sans doute préférable de le dire et d'essayer d'en assumer les conséquences. Malheureusement, nos auteurs s'efforcent seulement, avec une ingéniosité d'ailleurs remarquable, d'approcher ce qu'ils considèrent comme une réalité, qui n'aurait d'autre particularité que de ne pas avoir laissé les traces qu'ils auraient souhaité.

Les termes du problème, tels que je viens de les formuler, ne sont guère nouveaux<sup>7</sup>. Ce qui me semble l'être plus, c'est la configuration des positions dans le débat en cours, qui témoigne d'une intéressante volte-face épistémologique de la part d'une partie des praticiens de la statistique moderne. Une discussion qui a eu lieu aux origines de celle-ci peut aider à mettre ce point en lumière.

Le 18 juin 1912, A.L. Bowley présente à la Royal Statistical Society une communication intitulée : «The Measurement of Unemployment : An Experiment<sup>8</sup>». L'«expérience» dont il s'agit est un provocant exercice d'application de la jeune théorie des «index numbers» et elle est conduite par un universitaire de la London School of Economics qui est désormais l'un des chefs de file de la statistique mathématique anglaise. L'objet de mesure choisi par Bowley est à la fois tout neuf – le mot «unemployment» est apparu dans la langue il y a vingt-cinq ans seulement – et socialement brû-

lant en Grande-Bretagne. Sur le «chômage», les chiffres d'Etat - qui ont commencé à être produits à partir de 1888 - ne satisfont personne. Ce jour-là, la statistique «mathématique» démontre sa supériorité en venant au secours de la statistique purement «arithmétique» des fonctionnaires du Board of Trade.

Il s'agit de construire une «série de nombres-indices» - nous dirions aujourd'hui un indice – c'est-à-dire «une série qui reflète, dans ses tendances et ses fluctuations les mouvements d'une quantité avec laquelle elle est en relation<sup>9</sup>». Forte définition, qui signale l'avènement d'un mode d'objectivation du social et d'un statut du nombre radicalement nouveaux. Le nombre n'est plus l'addition d'unités définies comme homogènes et recensées exhaustivement, comme dans les statistiques administratives de l'époque ou l'arithmétique politique qui les avait précédées. Ainsi, l'indice du chômage est une série, non pas de nombres de chômeurs, mais de moyennes pondérées combinant des données hétéroclites, qui diffèrent selon les industries et les périodes<sup>10</sup>. La cuisine statistique opérée par Bowley, selon des recettes qu'il prend d'ailleurs grand soin d'expliciter et de discuter, fait dresser les cheveux sur la tête des réalistes, qui ne savent plus ce que mesure cette mesure et voudraient bien savoir combien, finalement, il y a de chômeurs dans le Royaume. Ainsi Chiozza Money, un parlementaire libéral engagé au premier rang du débat politique sur la question, crie à l'arbitraire du statisticien nouvelle manière<sup>11</sup>.

Frank W. Taussig, l'économiste de Harvard, qui se trouve ce jour là dans la salle, lui, a bien compris :

M. Bowley ne s'est pas proposé de mesurer le volume [du chômage], mais a examiné les indices de fluctuation et montré qu'il est possible d'utiliser des nombres qui reposent sur une base différente au cours d'une très longue période et de constituer un indice en les combinant avec des nombres d'une espèce différente au cours d'une autre période [...].

C'est seulement de cette façon, poursuit-il, que l'on peut obtenir une mesure, sans doute grossière, de ce que le Professeur Marx appelait les «phénomènes de longue période». Et, dans le cas d'espèce, déterminer si le développement de l'industrie moderne accroît ou réduit les fluctuations du chômage<sup>12</sup>, ce qui se trouve être l'une des questions essentielles débattues par les réformateurs de l'époque.

C'est là qu'opère la magie de la nouvelle statistique : elle donne une mesure de phénomènes non mesurés. En 1906, Bowley en traçait déjà le programme en marquant sa différence avec la vieille statistique administrative :

Le travail purement arithmétique [...] se limite à établir des tableaux exacts, là où l'on peut couvrir tout le terrain à observer [...] et où la statistique devient seulement un autre nom de la comptabilité; tandis que l'application des principes mathématiques rend possible de mesurer l'inaccessible, de décrire l'animal entier à partir d'un seul os, de faire de solides observations sur une base glissante [...]<sup>13</sup>.

La statistique mathématique ne se borne donc pas à autoriser l'approximation en contrôlant l'ordre de grandeur de celle-ci. Elle témoigne d'un mouvement consciemment assumé vers l'abstraction, on pourrait dire la déréalisation du nombre. L'unité, élément nécessaire du comptage, disparaît progressivement pour faire place à une grandeur construite qui n'a d'autre propriété que d'être supposée varier avec d'autres grandeurs présumées. La «mesure de l'inaccessible» a pour implication que le phénomène mesuré ne peut être que postulé et n'est pas lui-même mesurable.

Il y aurait beaucoup à dire sur les analogies entre cette construction de son objet par la nouvelle statistique mathématique anglaise et la définition contemporaine du «fait social» comme phénomène sui generis par Durkheim qui, malgré ses efforts, avait pourtant échoué à l'époque à franchir la Manche. Il y aurait aussi à relier ces mutations épistémologiques aux tâches résultant des rapports inédits qui s'instaurent alors entre les sciences sociales –



- 12. "The Measurement...", discussion, op. cit., p. 827.
- 13. A.L. Bowley, "Adress to the Economic Science and Statistics Section of the British Association for the Advacement of Science, York, 1906", Journal of the Royal Statistical Society, vol. 69, n° 3, September 1906, p. 541. Souligné par moi, C.T.
- 14. Sur ce dernier point, cf. André Orléan, "La monnaie comme lien social. Etude de *Philosophie de l'argent* de Georg Simmel", *Genèses*, n° 8, juin 1992, p. 86-107. Les homologies suggérées ici entre économie, peinture et linguistique ont été énoncées, sur un mode philosophique, par Jean-Joseph Goux, "La monnaie: étalon, jeton, trésor", communication à la Conférence franco-russe "Psychanalyse et sciences sociales", Moscou, 30 mars-3 avril 1992.

la statistique en est encore une – et de nouvelles méthodologies d'administration de la société. Il y aurait enfin matière à spéculer sur la nouvelle économie de la représentation et du signe qui émerge au même moment sous des formes fort diverses mais homologues, de la notion d'indice statistique aux *Demoiselles d'Avignon*, en passant par le cours de linguistique générale de Saussure ou la *Philosophie de l'argent* de Simmel<sup>14</sup>.

Cet épisode me semble renvoyer à plus d'un titre au débat qui, plus de trois-quarts de siècle plus tard, nous intéresse ici.

Il témoigne d'abord d'une rupture avec le réalisme des dénombrements administratifs. rupture qui inaugure pour le statut du nombre une période nouvelle, celle des statistiques modernes qui sont toujours les nôtres, y compris celles de Marchand et Thélot. Il révèle en même temps le saisissant renversement des positions qui s'est produit à propos de ces constructions. A Londres en 1912, en effet, les producteurs d'indices étaient résolument nominalistes et ce sont leurs critiques qui les rappelaient à la réalité des choses. En 1992, à Paris, le débat se présente à l'envers. Les producteurs d'indices croient désormais que leurs nombres sont la mesure des choses ellesmêmes. Ils sont devenus réalistes, et ce sont cette fois leurs critiques qui affirment le nominalisme des conventions statistiques.

Que s'est-il passé ? Peut-être, tout simplement, le fait que les administrations statis-

tiques - aujourd'hui indissociables de celles de la politique économique - ont désormais adopté les méthodologies novatrices du début du siècle. Au passage, le statut épistémologique de celles-ci a radicalement changé. Les nombres d'Etat se doivent de dire la réalité, sous peine de perdre leur fonction de légitimitation de l'action publique. Ainsi, le débat politique et social porte désormais sur l'honnêteté ou l'exactitude de l'indice des prix à la consommation ou des chiffres du chômage, et non sur les extraordinaires constructions que sont un «panier de la ménagère» ou un nombre de chômeurs «corrigé des variations saisonnières». Les pratiques savantes, notamment - mais pas seulement - lorsqu'elles s'exercent dans les institutions mêmes de la statistique administrative, se trouvent marquées par ces nouveaux sens communs qui donnent aux postulats les plus tranquillement positivistes la légimité de l'évidence partagée.

Il me semble donc possible à la fois de dénier tout «réalisme» aux résultats de nos auteurs – car ceux-ci ne sauraient mesurer une réalité qui, au XIX<sup>e</sup> siècle, n'existait probablement pas – et de reconnaître à leur entreprise une raison d'être. Comme d'ordinaire, elle n'est pas seulement «scientifique» mais historique, ou sociale si l'on préfère. Le livre de Marchand et Thélot invite ainsi à poursuivre l'élaboration d'une épistémologie historique des nombres d'État dont le matériau vient de s'enrichir d'un nouvel élément.